



Languedoc - Roussillon Tennis de Table



COMPTE RENDU Assemblée Générale du 24/09/2016 à Montpellier (34)

Clubs présents : Carcassonne (11); Saint Cézaire (30); Nimes ASPC (30) ; Nimes ASPTT (30); Sommières (30), Saint Christol Lez Alès (30); Uchaud TT (30); Vauvert OPP (30) ; Le Crès Salaison (34) ; Montpellier TT (34); Prades Saint Gely (34) ; Gigean (34) ; Montady Cabestan (34) ; Castelnaud le Lez (34) ; Caux (34) ; Clermont l'Hérault (34); Mende (48) ; Estagel (66) ; TT Perpignan (66)

Clubs excusés : ; Le Bousquet d'Orb (34); Vendargues (34); Elnavin (66) ; TT Laurentin (66)
19 clubs représentés sur 94, soit 55 voix sur 204 voix

Ouverture Assemblée Générale par le Président de la Ligue Languedoc Roussillon à 16h00

Approbation par vote du Procès verbal de l'assemblée Générale du 25/06/2016 à Montpellier

Pas d'observations formulées, donc passage au vote :

Abstentions : 0
Contre : 0
Pour 19 (55 voix)

Donc adopté

Allocution du Président

Bienvenue de M Julien Pince, Mme Marion Vayre et M Olivier Caubet représentant la Ligue Midi Pyrénées; ainsi qu'à M Michel Gadal pour avoir accepté son invitation.

Michel réitère son message sur son avenir pongiste mais il n'abandonnera pas ses responsabilités tant que la dissolution et la passation ne seront pas terminées.

Régionalisation avec Midi Pyrénées:

Notre Ligue est un organe déconcentré de la FFTT qui a dû réorganiser ses futures grandes régions. Il a donc été décidé de l'absorption de la Ligue Languedoc Roussillon par la Ligue Midi Pyrénées, et ce jusqu'à l'élection de la nouvelle ligue.

Il est fait lecture et explication des différences spécifiques sur les nouveaux statuts en préparation.

Une présentation du projet d'absorption est présenté ; une fois finalisé, il sera envoyé à tous les clubs au mois de novembre 2016 ; une AG en novembre/décembre devra voter la dissolution de la Ligue Languedoc Roussillon, avec prise d'effet le 31/12/2016.

A partir de ce jour, une seule ligue existera, celle de Midi Pyrénées.

Un vote sur le projet de statuts devra en outre être organisé avant le 31 décembre 2016.

Différents points sur ce qui va changer sont évoqués :

- le mode électif et la gouvernance de la nouvelle ligue entre autres ;
- vote par procuration possible pour les clubs des départements non organisateurs géographiquement de l'AG ;
- administration par 22 membres élus au Conseil de Ligue ;

MAISON REGIONALE DES SPORTS

LIGUE LANGUEDOC-ROUSSILLON DE TENNIS DE TABLE

CS 37093 , 1039 Rue Georges Méliès 34967 Cedex 2 MONTPELLIER

Tél. : 04.67.82.16.81 ♦ lrtt@wanadoo.fr



Languedoc - Roussillon Tennis de Table



- les Présidents des Comités Départementaux étant d'office dans le conseil de ligue (et non leurs suppléants) soit 13 membres.

Extrait du compte rendu de l'AG de juin 2016

Une AG en septembre/octobre sur la fin de saison 2015-2016 portera sur la date de dissolution ;

Une seconde AG avant la fin de l'année 2016 permettra d'approuver le projet de fusion et la dissolution de la ligue ;

Une troisième AG électorale se fera courant février 2017 pour la constitution de la nouvelle ligue.

Note particulière:

Un courrier sera envoyé aux clubs sur le fait de l'adoption par l'Assemblée Générale, du fait autorisant les personnalités des clubs licenciées dans la Ligue Languedoc-Roussillon à se présenter sur une liste électorale au prochain Conseil de "Ligue Occitanie" qui sera créée en février 2017.

Vote sur le projet de Fusion

Abstentions : 1 (2 voix)
Contre : 0
Pour 18 (53 voix)

Comptes de résultats 2015-2016

Exercice au 30 juin 2016

Présentation par Christophe Jousse et explication de différentes lignes

Une présentation des comptes sera effectuée pour la période du 01 juillet 2016 à la date d'absorption, la date prévue sera le 11/02/2017

Vote :

Abstention : 1 (2 voix)
Contre : 2 (7 voix)
Pour 16 (46 voix)

Donc adopté

Vérificateurs aux comptes

Julien Rocoplan de Mende a attesté la vérification des comptes et la transparence des documents présentés.



Languedoc - Roussillon Tennis de Table



Divers

Michel Gadat, invité entre autres sur l'Histoire de la LRTTT, se présente sur sa position par rapport à la nouvelle région et donne sa vision sur le développement du tennis de table par l'approche du loisir et de la pratique sportive ; création d'une famille "ping" plus marquée qu'à ce jour, en s'appuyant sur des têtes d'affiche moteur de cette mouvance potentielle.

Il est prêt à s'engager en apportant son aide à la nouvelle région mais ne peut encore déterminer son niveau d'implication.

Remise des médailles régionales

OR:

M Maurel Christian (Garons)

ARGENT:

M Emmanuel BOLL (Uchaud , CD30)

M Jérôme GUEZENEC (Sommières , CD30, Ligue LRTTT)

M Patrick ULLERNE (Le Vigan)

M Michel CHEREZY (Saint Nazaire)

BRONZE:

Mme Karine VETSEL (St Christol Lez Alès)

M Michel BROUAT (Saint Cézaire)

M Jacques SERRE (Le Vigan)

MAISON REGIONALE DES SPORTS

LIGUE LANGUEDOC-ROUSSILLON DE TENNIS DE TABLE

CS 37093 , 1039 Rue Georges Méliès 34967 Cedex 2 MONTPELLIER

Tél. : 04.67.82.16.81

♦ lrtt@wanadoo.fr